

Opérateur de pont roulant

~ pontier ~

FORMATION EN LIGNE et EN ENTREPRISE

Arrêtez, Observez, Agissez prudemment !



La présente formation procure une attestation de connaissances, mais elle va plus loin en vous informant des obligations de chaque intervenant, et vous fournissant des outils à l'interne qui assureront la conformité de l'entreprise et des opérations.

L'objectif de cette formation est :

- assurer ou confirmer vos procédures d'opération pour le transport de matériel et équipement par pont roulant ;
- assurer les connaissances de tous les travailleurs concernés par cette procédure ;
- procurer une attestation de connaissances au travailleur et assurer la conformité de l'entreprise aux normes, lois et règlements.
- une formation de 7 heures, par 4 heures EN LIGNE de théorie et de 3 heures PRATIQUE - EXERCICES.
- la validation des connaissances est appuyée d'un test théorique et d'un test pratique.
- (voir le plan de cours plus bas)

Cette formation est obligatoire pour tous les travailleurs ou autres intervenants qui doivent opérer un pont roulant ou assister un pontier.

Cette formation procure une attestation de connaissances pour une période de 3 ans au participant. Elle procure également un certificat en SST à l'entreprise.

Cette formation est communiquée par un formateur agréé.



Opérateur de pont roulant

~ pontier ~

Plan de cours mis à jour : Janvier 2025

durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 4 heures - volet théorie EN LIGNE : donnée par visioconférence en direct • 3 heures - volet pratique-exercices EN ENTREPRISE
nombre de participants	<ul style="list-style-type: none"> • 4 à 6 participants maximum
où	<ul style="list-style-type: none"> • Le volet théorie EN LIGNE se fait d'un poste de travail, dans un environnement favorisant l'apprentissage • Le volet PRATIQUE – EXERCICES se fait la même journée ou dans les jours qui suivent le volet théorie. Le formateur se déplace à votre centre de travail et on pratique avec vos équipements, dans votre environnement.
quand	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au samedi, selon la convenance.
coût (prix de 2023 jusqu'à septembre 2025)	<ul style="list-style-type: none"> • 365 \$ / participant, matériel inclus. Des frais de KM sont facturés pour la pratique-exercices en entreprise.
pré-requis nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun, mais prévoir que sur tous les chantiers de construction, l'attestation ASP Construction est requise et obligatoire.
objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • les objectifs de cette formation sont : <ul style="list-style-type: none"> ○ mieux comprendre les règles et les lois régissant l'utilisation d'un pont roulant ; ○ décrire les fonctions et caractéristiques spécifiques aux ponts roulants de l'entreprise ; ○ planifier les déplacements de la charge et du pont roulant, la signalisation et délimiter l'espace de travail ; ○ faire une analyse sécuritaire de la tâche avant de commencer le travail ; ○ détecter les défauts susceptibles de nuire au bon fonctionnement du pont roulant ; ○ vérifier les chaînes, les élingues et autres dispositifs d'ancrage de la charge, et détecter les faiblesses ; ○ l'entreposage du matériel ; ○ à la fin il y a un test pratique et un test écrit ; ○ cette formation vous procure une attestation de connaissances pour opérer un pont roulant.
contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est théorique et traite des sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ la description de nos différents types de ponts roulants, treuil et des accessoires de levage que nous utilisons ○ le milieu de travail et les incidences sur l'utilisation du pont roulant; ○ les ÉPI (équipements de protection individuelle) ○ vérification des accessoires, entretien des accessoires, comment les choisir, comment les utiliser, comment les entreposer ; ○ utilisation des dispositifs de commande ; ○ la signalisation ou l'assistance à certaines opérations ; ○ le levage de la charge ; ○ les déplacements de la charge (la planification du déplacement) ; ○ les mesures de sécurité, les montées et descentes, le stationnement, vos ÉPI ; ○ l'analyse sécuritaire de la tâche et la vérification visuelle avant de commencer ; ○ test écrit pour vos dossiers ;

Opérateur de pont roulant

~ pontier ~

	<ul style="list-style-type: none"> ○ test pratique sur le plancher : les contrôles et les vérifications, identifier les informations du pont roulant, la capacité, la répartition de la charge, les équipements de sécurité à utiliser, ÉPI, planifier le déplacement, les couloirs à respecter, l'ancrage et les dispositifs, le travail à proximité de l'électricité, avoir le portrait complet.
attestation de connaissances acquises	<ul style="list-style-type: none"> ● Chaque participant reçoit une carte porte-monnaie d'attestation des connaissances acquises et nécessaires aux opérations de pontier. ● Chaque participant et le gestionnaire reçoivent les instructions de travail pour faire des opérations de lavage à l'aide d'un pont roulant, étape par étape et sécuritairement, selon les normes fédérales et provinciales. ● L'entreprise reçoit un certificat pour son implication et son encouragement à la Santé et Sécurité au Travail et à informer ses employés. ● Le gestionnaire reçoit le cahier du gestionnaire qui est un résumé de la présentation, des normes, des directives et des instructions de travail, pour assurer les suivis aux opérations de pontier et entretien d'un pont roulant. ● Un rappel à cette formation est recommandé aux 3 ans.
soutien professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ● Vous bénéficiez de notre ligne téléphonique ACCÈS-INFO gratuitement pendant toute la période de l'attestation de votre employé. ● Vous bénéficiez également des MISES À JOUR gratuites sur le sujet de cette formation et des conseils en gestion SST. Ça fait partie de nos services professionnels.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

NOTE :

André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.



CNESST